

La rhétorique

MARC ANGENOT, MARC ANDRÉ BERNIER ET MARCEL CÔTÉ,
Renaissances de la rhétorique. Perelman aujourd'hui,
Montréal, Nota bene, 2016, 372 pages

Pascal Chevrette

Volume 11, numéro 3, été 2017

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/85831ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Ligue d'action nationale

ISSN

1911-9372 (imprimé)

1929-5561 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Chevrette, P. (2017). Compte rendu de [La rhétorique / MARC ANGENOT, MARC ANDRÉ BERNIER ET MARCEL CÔTÉ, *Renaissances de la rhétorique. Perelman aujourd'hui*, Montréal, Nota bene, 2016, 372 pages]. *Les Cahiers de lecture de L'Action nationale*, 11(3), 35–36.

UN OUTIL POUR LA DÉMOCRATIE

LA RHÉTORIQUE

Pascal Chevrette
Chef de pupitre, littérature

MARC ANGENOT,
MARC ANDRÉ BERNIER
ET MARCEL CÔTÉ
**RENAISSANCES DE LA
RHÉTORIQUE. PERELMAN
AUJOURD'HUI**
Montréal, Nota bene, 2016, 372 pages

Le terme «rhétorique» est problématique et ambigu. Il désigne la plupart du temps les manœuvres des communications politiques ou corporatives pour parvenir à leur fin. Pour certains nostalgiques, il rappelle aussi l'époque où dans les collèges classiques on donnait des cours d'éloquence et des «classes de rhétorique». Rarement l'on entend le sens que lui attribuait Aristote, celui de techniques de persuasion liées à l'exercice de la délibération collective et de la démocratie athénienne, dont elle était la sœur.

Qu'est-ce qui m'a intrigué dans ce titre de *Renaissances de la rhétorique*? Sans doute le souvenir de mes études de maîtrise sur Érasme de Rotterdam, cet humaniste bâtard et érudit perdu entre les farces de Rabelais et les vociférations de Martin Luther contre les abus du clergé et de la papauté. Pour comprendre ses écrits, j'avais dû me coller de près à la conception rhétorique de l'écriture des débuts du XVI^e siècle. J'étais tombé, au fil de mes recherches, sur l'œuvre du philosophe et juriste belge Chaïm Perelman. Son œuvre magistrale, le *Traité de l'argumentation*, m'avait alors été d'une grande aide pour comprendre le rôle de l'écriture dans une société, le phénomène humain trop humain de la persuasion et de l'influence, l'univers vaste de la pédagogie, mais aussi les fondements des institutions politiques et publiques fondées sur la parole. C'est ce qui m'a conduit à lire ces actes de colloque récemment parus chez Nota bene.

Le survol effectué par les treize chercheurs européens et québécois rassemblés dans ce livre est diversifié et instructif. Ces essais de facture universitaire commentent et exposent la pensée de Perelman, nous replongent dans l'étude des schèmes argumentatifs et des figures rhétoriques; plusieurs recourent à certaines de ses notions-clefs (accord préalable, topiques et lieux communs, théorie du désaccord, dissociation de notions, ethos et présence, auditoire universel, etc.) pour analyser les contenus du discours social et les stratégies discursives de différents acteurs sociaux comme des politiciens apparaissant dans les médias (les cas de Jean Charest et de

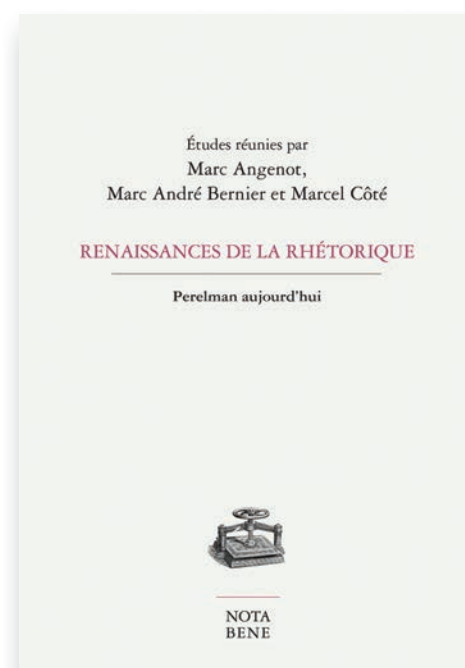
Pauline Marois, entre autres) ou encore la prolifération de pseudo-vérités par des tribuns internautes sur les réseaux sociaux. Le professeur Marc-André Bernier du département de Lettres de l'UQTR signe une riche préface qui déploie un argumentaire convaincant sur la valeur à attribuer à l'antique discipline, vieille de XX^e siècle.

Pour comprendre ce livre, il est nécessaire de savoir qui est Chaïm Perelman, ce que l'ouvrage prend soin d'établir. La période le concernant va de la fin de la Deuxième Guerre mondiale aux années 80.

On parle beaucoup de crise de la démocratie ces temps-ci, de désinformation, de faits alternatifs. [...] mais il faut peut-être, pour que de véritables changements aient lieu [...] nous éduquer à la démocratie, d'abord fondée sur la vertu libératrice de la parole, sur le débat éclairé et sur les moyens langagiers pour exprimer clairement et efficacement nos idées.

À Bruxelles, Perelman cherchait les fondements d'un nouvel humanisme en interrogeant les limites du positivisme, c'est-à-dire d'une approche fondée sur les vérités démontrables par la science. Il s'interrogeait sur son application en droit et contestait la place des jugements de valeur et le domaine imprécis des vérités indémontrables. Il reconnut qu'une rationalité s'exprimait dans les sensibilités, dans les mœurs, dans les coutumes aussi, dans les convictions; ces vérités indémontrables avaient pour lui une place dans la vie publique et politique, ce que reconnaissait l'ancienne rhétorique. Si aux yeux de plusieurs celle-ci est l'art d'avoir toujours raison, elle reposait aussi pour Perelman sur la capacité de reconnaître la possibilité de rencontrer la vérité ailleurs qu'en soi, dans l'échange avec l'autre et dans l'idée de surmonter les confrontations afin de décider collectivement et de fonder des actions. Sa compréhension de la discipline allait de pair avec un accord commun sur le sens de la démocratie, sur les principes du libre examen, de la défense de nos convictions, de la valeur de la délibération collective.

Ses travaux sont ainsi à la base d'une école de pensée mieux connue sous le nom de «nouvelle rhétorique» qui eut un impact important dans le monde occidental, mais qui trouva, nous explique Marcel Côté, l'un des contributeurs du recueil et professeur de philosophie au cégep de Lanaudière à Joliette, peu d'écho au Québec.



Certaines interventions témoignent d'une vive intention de faire valoir la richesse de son travail. Le texte d'un professeur de l'Université libre de Bruxelles, Loïc Nicolas, est particulièrement intéressant puisqu'il prend la mesure du projet intellectuel de Perelman.

Les trois chercheurs ayant réuni les études de ces actes de colloque (Bernier, Côté et Marc Angenot) présentent même ce projet comme l'un des «phénomènes majeurs de la vie intellectuelle de notre temps». Loïc Nicolas nous apprend que Perelman était parvenu à redéfinir la rhétorique comme l'avaient conçue les Anciens qui reconnaissaient d'autres formes de preuves que, depuis Descartes, la rigueur scientifique ne reconnaissait plus, telle l'émotivité des discours, les lieux communs et les valeurs. À son avis, les travaux de Perelman offrent des outils uniques pour étudier «l'épidictique [discours d'éloge ou de blâme], les crises de la démocratie, le statut du témoignage et de la narration, la critique de la persuasion, la polémique, les théories du complot, les fonctions et usages de l'exemple, etc.», phénomènes qui sont légion à l'ère des opinions mondialisées. Nous pourrions ajouter à la liste qu'envisagée ainsi, la rhétorique permettrait une meilleure compréhension de l'impact réel des sondages, des discours corporatifs, des lignes éditoriales des médias, de l'influence des discours publicitaires, du domaine occulte des relations publiques. L'excellent article de Mireille Lalancette de l'UQTR se sert d'ailleurs du *Traité de l'argumentation* pour mieux comprendre le champ des communications.

L'enjeu visé par le colloque était de comprendre que l'étude de la rhétorique est liée à un programme humaniste cherchant à «développer l'humain dans l'homme», à l'aider «à fonder ses propres convictions» et à «conserver sa liberté de jugement» (p. 40). Perelman, nous renseigne encore Loïc Nicolas, plaidait pour un enseignement

suite de la page 35



de la rhétorique dans les écoles et voyait dans l'argumentation une possibilité de créer du lien social, une « occasion de créer un monde commun ». Bref, la rhétorique ne serait pas qu'une « technique d'analyse des discours, un dispositif théorique ou une typologie générale des arguments, mais bien un outil pour l'action : un outil pour défendre la démocratie et la mettre en pratique » (p. 35).

Ces idées sont également relayées par d'autres perspectives dans les textes de Marc Angenot et de Philippe Breton. En expliquant la différence entre le « raisonnable » et le « rationnel », Angenot, reconnu pour plusieurs ouvrages sur le sujet et professeur à l'Université McGill, nous fait comprendre que le raisonnable est la marge de manœuvre interprétative qui doit être considérée, par exemple, par le juge lorsqu'il émet ses jugements alors que le « rationnel » risque parfois de nous enliser dans un formalisme juridique qui risque d'évacuer le sens commun. Breton, lui, spécialiste de la communication en France et chercheur au CNRS, livre un texte court, mais très complet dans lequel il montre le rôle de la persuasion dans la constitution des identités communes. Nous aidant à comprendre les comportements déviants de la démagogie, il insiste sur cette idée que l'argumentation (et la rhétorique) « est un lieu où se forme un lien social créatif, producteur d'égalité, un lieu d'élargissement des opinions et non pas de reproduction des idées admises » (p. 158).

Notons enfin l'essai « Est-ce que la neige est blanche ? » qui aborde les débats historiographiques à l'ère des réseaux et expose les dérives potentielles chez certains négationnistes de la Shoah qui polluent le discours public avec des insanités érigées en pseudo-vérités, mais diffusées à l'aide de l'Internet, ce « puissant instrument de construction de l'opinion publique » qui tend à supplanter les « médiateurs traditionnels du savoir, de la mémoire collective et des normes admises, comme la famille, le syndicat, le parti politique ou l'université » (p. 23). Ajoutons celui de la nation. Ces circonstances nous forcent à plus de vigilance et d'intelligence à l'endroit de la construction des discours sociaux.

S'il y a rhétorique aujourd'hui, elle doit vraiment se penser de façon interdisciplinaire. J'aurais apprécié de l'ouvrage qu'il offre une réflexion plus substantielle sur son rôle comme « pédagogie » à l'heure où le vocabulaire du monde de l'éducation est devenu alambiqué et parfois même contaminé par les discours de l'entreprise et des technologies de l'information. J'aurais aimé que les analyses

ne soient pas uniquement construites sur des contre-exemples de l'histoire (discours extrémistes, alarmistes, ruses politiciennes), mais qu'on y aille à partir d'exemples signifiants, édifiants. J'aurais aimé, enfin, qu'on analyse la vie parlementaire d'aujourd'hui, la vie politique à l'ère des médias sociaux, la professionnalisation de la politique. Je demande beaucoup : mes vœux pieux s'arrêtent ici, car les contributions sont de grande valeur. Et si le champ d'étude est aussi vaste qu'on le présente, normal que tout ne soit pas couvert. Peut-être qu'un ouvrage portant dans son titre l'idée de « renaissance » soulève en moi trop d'attentes ? Astucieux, en ce cas, que d'avoir accordé le terme au pluriel.

Perelman, qui repensa la rhétorique en termes de « techniques », la voyait, au-delà des risques de dérives populistes, comme une « chance réelle pour la démocratie ». Il nous enjoignait d'explorer les liens étroits existants unissant l'action à la parole, de penser la communication en termes de « rapport éthique à l'endroit du langage et de l'argumentation, et non pas un rapport technique. » Peut-être est-ce ce qui fait problème dans le cas des débats au Québec, ou ailleurs en Occident, où il semble si difficile de s'élever au-delà de la partisanerie, de l'électoratisme, des intérêts particuliers et corporatifs.

Au fond, que cherchait Perelman ? « [A]ctualiser l'héritage, établir des ponts entre la pensée et l'action, connecter la raison rhétorique à la prise de décision au sens fort – celle du juge professionnel comme celle du citoyen affrontant les grands comme les petits choix de la vie quotidienne » (p. 37).

Est nécessaire une réflexion sur ce qui nous persuade, sur ce qui emporte notre adhésion, sur ce qui nous fait réagir et qui n'échappe jamais à l'expérience de la vie humaine. Si l'on n'étudie pas la rhétorique, on la subit ; et si on la comprend, il est possible de l'utiliser à bon escient. La nouvelle idéologie de la communication, comme l'a étudié Philippe Breton, a inmanquablement des effets insoupçonnés sur la vie des idées et sur les luttes politiques de ce début de XXI^e siècle. On parle beaucoup de crise de la démocratie ces temps-ci, de désinformation, de faits alternatifs. De façon récurrente, on revient sur une réforme du mode de scrutin et du déficit démocratique de nos institutions, mais il faut peut-être, pour que de véritables changements aient lieu et reçoivent un élan plus fort, que ces modifications de structures soient jumelées à une véritable réflexion sur nos façons de nous éduquer à la démocratie, d'abord fondée sur la vertu libératrice de la parole, sur le débat éclairé et sur les moyens langagiers pour exprimer clairement et efficacement nos idées. Ce cadre-là, cette « conscience rhétorique » tel que présentée tout au long de *Renaissances de la rhétorique*, est consubstantielle à nos avancements. ♦



Gabriel Ste-Marie

Député fédéral de Joliette

Circonscription

436, rue St-Viateur

Joliette (Québec) J6E 3B2

Tél. : 450 752-1940

Téléc. : 450 752-1719

Sans frais : 1 800 265-1940

Gabriel.Ste-Marie@parl.gc.ca